

## Fiche de renseignements 2023-2024

### Espace jeunes - Service éducation Ville de Saint-Erblon

L'espace jeunes est accessible aux jeunes scolarisés au collège (à partir de la 6<sup>ème</sup>) et jusqu'à leur majorité. L'inscription est valable à compter de réception du dossier complet et jusqu'à la fin de l'année scolaire (31/08/2024).

**Pour que l'inscription soit effective, les documents suivants sont obligatoirement à nous retourner :**

- Dossier d'inscription rempli, daté et signé.
- Fiche sanitaire de liaison.
- Un règlement de 13€ pour l'année scolaire : numéraire ou chèque à l'ordre du Trésor Public.
- Attestation du quotient familial.

**Nom et prénom du jeune :** .....

Masculin                       Féminin

Date et lieu de naissance : ...../...../.....à .....

Adresse : .....

☎ Téléphone portable du jeune .....

**Les responsables légaux :**

**Responsable 1**

Lien avec le jeune : .....

NOM et Prénom : .....

Situation familiale : .....

Adresse : .....

.....

☎ Domicile : .....

☎ Portable : .....

☎ Professionnel : .....

M@il : .....

Profession : .....

**Responsable 2**

Lien avec le jeune : .....

NOM et Prénom : .....

Situation familiale : .....

Adresse : .....

.....

☎ Domicile : .....

☎ Portable : .....

☎ Professionnel : .....

M@il : .....

Profession : .....

**Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (si les responsables légaux ne sont pas joignables) :**

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Lien avec l'enfant</i>	<i>N° de Téléphone</i>

**Régime de protection sociale dont dépend l'enfant :**

- Régime général – Nom de l'allocataire et n° CAF : .....
- Régime M.S.A. – n° M.S.A : .....
- Autre régime (caisse maritime, caisse de la navigation Intérieure) : .....

### Autorisations diverses :

Je soussigné(e) ....., responsable légal(e) de .....

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> l'autorise à quitter seul(e) l'accueil jeunes                                      | <input type="checkbox"/> ne l'autorise pas à quitter seul(e) l'accueil jeunes                                      |
| <input type="checkbox"/> l'autorise à quitter seul(e) l'accueil jeunes en soirée lors d'activité spécifique | <input type="checkbox"/> ne l'autorise pas à quitter seul(e) l'accueil jeunes en soirée lors d'activité spécifique |
| <input type="checkbox"/> accepte que sa photo et/ou image puissent figurer dans des publications communales | <input type="checkbox"/> n'accepte pas que sa photo et/ou image puissent figurer dans des publications communales  |

### **Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (autres que les responsables légaux) :**

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	N° de téléphone

***Remarque importante :*** Les renseignements ci-dessus et particulièrement les coordonnées téléphoniques doivent toujours être à jour. Toute modification devra être immédiatement portée à la connaissance du responsable jeunesse. Toutes ces informations ne seront pas diffusées, mais elles nous sont **INDISPENSABLES** afin d'assurer la gestion administrative de la structure jeunesse.

### Assurance :

Comme le prévoit la loi du 07/07/2001, nous informons « les responsables légaux des mineurs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent » (vérifiez auprès de votre assureur).

Nom de la compagnie et n° de la police d'assurance :

.....

---

Je soussigné(e) ....., responsable légal(e) du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.


Fait à ....., Le .....

Signature :

**Contact du Responsable jeunesse : [espace.jeunes@saint-erblon.fr](mailto:espace.jeunes@saint-erblon.fr) ou 06 35 57 63 36**

***Pour suivre les actualités de l'espace jeunes rendez-vous sur les réseaux sociaux de l'espace jeunes.***

 [lelokalespacej](#)

 [jeunesse\\_saint\\_erblon](#)

 [Espace Jeunes Saint-Erblon](#)

 [Le Lokal #3954](#)